

Première session de 2020 du Conseil exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

Notification de la Directrice exécutive

I. Rappel

1. Dans sa résolution 73/239 du 20 décembre 2018, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé qu'en 2019, le Conseil exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), après l'élection de ses membres par l'Assemblée d'ONU-Habitat, tiendrait sa première session à Nairobi pendant trois jours.
2. À sa première session, en mai 2019, l'Assemblée d'ONU-Habitat a élu les 36 membres du Conseil exécutif, après quoi celui-ci s'est réuni pour tenir sa première session le 30 mai 2019 en marge de la première session de l'Assemblée d'ONU-Habitat. À cette session, en plus de l'élection des 36 membres,
 - a) Le Bureau du Conseil exécutif a été élu ;
 - b) Le règlement intérieur du Conseil exécutif a été adopté puis approuvé par l'Assemblée d'ONU-Habitat ;
 - c) Le Conseil exécutif a convenu de reprendre sa première session à une date ultérieure en novembre 2019.
3. Le Conseil exécutif s'est réuni à Nairobi pour la reprise de sa première session les 19 et 20 novembre 2019 et a convenu que sa première session de l'année 2020 se tiendrait pendant trois jours, du 31 mars au 2 avril 2020. Le rapport du Conseil exécutif sur les travaux de la reprise de sa première session est paru sous la cote HSP/EB.1/12. Les décisions adoptées par le Conseil à cette session sont reproduites dans le document HSP/EB.1/11.

II. Dates, lieu, ordre du jour et participation

4. Conformément au paragraphe 3 de la décision 2019/4, adoptée par le Conseil exécutif à la reprise de sa première session, la première session de 2020 du Conseil se tiendra au siège d'ONU-Habitat du 31 mars au 2 avril 2020.
5. L'ordre du jour provisoire, convenu par le Conseil exécutif puis modifié par le Bureau le 14 janvier 2020, et la liste des documents de la session figurent dans les annexes I et II à la présente notification, respectivement. Conformément à l'article 6 du règlement intérieur du Conseil exécutif (HSP/HA.1/HLS.3), les documents de fond de la session seront distribués le 3 mars 2020, quatre semaines avant l'ouverture de la session.
6. La session sera ouverte le mardi 31 mars 2020 à 9 heures. Les participants sont invités à prendre place avant 8 h 45.
7. Les 36 membres du Conseil exécutif devraient participer à la session.
8. En outre, conformément à l'article 17 du règlement intérieur, « Tout État Membre de l'Organisation des Nations Unies qui n'est pas membre du Conseil exécutif et tout membre d'une institution spécialisée peut participer aux réunions du Conseil ».
9. Conformément à l'article 8 du règlement intérieur, la Directrice exécutive serait reconnaissante aux membres du Conseil exécutif et aux observateurs de bien vouloir communiquer au secrétariat du Conseil exécutif les noms de leurs représentants accrédités, de leurs représentants suppléants et de leurs conseillers dès que possible, avant le 27 mars 2020 au plus tard. Chaque délégation devrait se composer d'un représentant accrédité et d'autant de représentants suppléants et de conseillers que nécessaire.

III. Principales questions à l'examen

10. Au nombre des principales questions qui seront examinées par le Conseil exécutif à sa première session de 2020 figurent :

- a) Les questions financières, budgétaires et administratives ;
- b) L'état d'avancement et l'examen du projet de programme de travail annuel du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et du projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2021 ;
- c) La mise en œuvre du Plan stratégique pour la période 2020–2023, comprenant le cadre de responsabilisation, le plan de financement, la politique de gestion axée sur les résultats, le cadre de résultats, la stratégie de partenariat, y compris la collaboration d'ONU-Habitat avec le secteur privé et les partenaires non gouvernementaux, la stratégie de communication d'impact, la stratégie de mobilisation des ressources et l'examen des mises de fonds ;
- d) L'état de l'application des résolutions et des décisions adoptées par l'Assemblée d'ONU-Habitat à sa première session ;
- e) Les activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat ;
- f) Les mesures prises par ONU-Habitat pour renforcer la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et contre le harcèlement sexuel au travail ;
- g) Les mesures prises par ONU-Habitat pour remédier aux déséquilibres géographiques et entre les sexes dans la composition de son personnel ;
- h) La mise en œuvre par ONU-Habitat de la réforme du système de développement et de la gestion des Nations Unies.

IV. Consultations informelles

11. Pour faciliter les travaux du Conseil exécutif, des dispositions seront prises pour organiser des consultations informelles entre les groupes régionaux, qui porteront sur diverses questions, y compris les projets de décision dont le Conseil exécutif sera saisi pour examen et adoption possible à sa première session de 2020. Conformément aux recommandations du Bureau, le deuxième jour de la session sera consacré à des consultations informelles sur les projets de décision qui pourraient être adoptés par le Conseil exécutif à cette session.

V. Organisation des travaux proposée pour la première session du Conseil exécutif de 2020

12. La Directrice exécutive propose aux États membres, pour la première session de 2020, l'organisation et le calendrier des travaux présentés dans l'annexe III à la présente notification, pour mener à bien les travaux durant cette session de trois jours.

13. La Directrice exécutive tient à souligner que l'organisation des travaux de la session début 2020 sera affectée par les mesures d'austérité adoptées par l'Office des Nations Unies à Nairobi le 22 octobre 2019 pour faire face à la pénurie de liquidités à l'Organisation des Nations Unies, ainsi que par les problèmes de financement afférents à la fourniture de services aux organes directeurs d'ONU-Habitat. Par suite, les séances de jour se dérouleront de 9 heures à 16 h 30, avec une pause déjeuner de 12 heures à 13 h 30.

A. Bureau

14. Conformément à l'article 9 du règlement intérieur, le Bureau du Conseil exécutif se compose d'un Président, de trois Vice-Présidents et d'un Rapporteur, qui ont été élus par le Conseil à sa première session, le 30 mai 2019, pour un mandat d'un an. Le Bureau en exercice assurera donc la conduite de la première session de 2020. La répartition géographique des membres du Bureau et des 36 membres du Conseil exécutif élus par l'Assemblée d'ONU-Habitat en mai 2019 pour un mandat de quatre ans est indiquée dans l'annexe IV à la présente notification. Conformément à l'article 9 du règlement intérieur du Conseil exécutif, le Conseil élira, le dernier jour de sa première session de 2020, parmi ses membres et en tenant compte de la nécessité d'assurer une représentation géographique équitable, un nouveau Bureau composé d'un Président, de trois Vice-Présidents et d'un

Rapporteur, dont le mandat commencera à la fin de la première session de 2020. Conformément à l'article 9 également, les postes de Président et de Rapporteur seront attribués chaque année par roulement à un groupe régional différent, chacun des groupes régionaux occupant les postes de Président et de Rapporteur une fois pendant une période de cinq ans.

B. Plénière

15. À l'issue de consultations avec le Bureau, il a été recommandé que les travaux du Conseil exécutif se déroulent principalement en plénière. Il est proposé que le premier jour de la première session de 2020 soit consacré aux points suivants : ouverture de la session (point 1), questions d'organisation et questions financières, budgétaires et administratives (points 2 et 3, respectivement), état d'avancement et examen du projet de programme de travail annuel du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et du projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2021 (point 4) et rapports sur la mise en œuvre des plans stratégiques d'ONU-Habitat (point 5). Le deuxième jour serait consacré à des consultations informelles sur les projets de décision présentés au Conseil d'administration pour adoption à sa première session de 2020. Le troisième jour serait consacré à la présentation d'informations sur l'état de l'application des résolutions et des décisions adoptées à la première session de l'Assemblée d'ONU-Habitat (point 6), les activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat (point 7), les mesures prises par ONU-Habitat pour renforcer la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et contre le harcèlement sexuel au travail (point 8), les mesures prises par ONU-Habitat pour remédier aux déséquilibres géographiques et entre les sexes dans la composition de son personnel (point 9), la mise en œuvre par ONU-Habitat de la réforme du système de développement et de la gestion des Nations Unies (point 10), l'élection du Bureau du Conseil exécutif (point 11), l'ordre du jour provisoire de la deuxième session du Conseil exécutif en 2020 (point 12), les questions diverses (point 13), l'adoption des décisions de la session, et la clôture de la session (point 14).

C. Groupes de travail spéciaux

16. À la reprise de sa première session, en novembre 2019, et conformément à l'article 11 du règlement intérieur, le Conseil exécutif a créé trois groupes de travail spéciaux : un groupe de travail spécial sur les questions programmatiques, budgétaires et administratives (décision 2019/2, par. 7), un groupe de travail spécial sur les méthodes de travail (décision 2019/2, par. 11) et un groupe de travail spécial sur l'élaboration d'un projet de politique d'association des parties prenantes (décision 2019/3, par. 5). Le Bureau a recommandé, à l'issue de consultations en son sein, que les projets de décision dont le Conseil exécutif serait saisi à sa première session de 2020 soient examinés avant la session par le groupe de travail spécial sur les méthodes de travail. Le président de ce groupe de travail spécial devrait ensuite transmettre les projets de décision au Conseil exécutif pour plus ample examen et adoption possible. Les projets de décision ainsi transmis par le groupe de travail spécial au Conseil exécutif seront examinés par la Plénière en première lecture ; cet examen, qui bénéficiera de services d'interprétation dans les six langues officielles de l'ONU, aura lieu le deuxième jour de la session et durera une heure, le reste du temps étant consacré aux négociations sur le texte des projets de décision.

17. Tous les représentants sont invités à s'inscrire en ligne, à compter du lundi 24 février 2020, sur le site <https://unhabitat.org/governance/executive-board>. Le secrétariat d'ONU-Habitat demande à tous les participants, y compris à ceux qui, étant basés à Nairobi, sont déjà en possession d'un badge leur donnant accès au complexe de l'Office des Nations Unies à Nairobi, de bien vouloir s'inscrire en ligne avant minuit le mercredi 25 mars 2020 (heure locale en Afrique de l'Est) afin que le secrétariat puisse inscrire tous les participants à la session. Aucune inscription ne se fera sur place. Conformément à l'article 8 du règlement intérieur, le secrétariat d'ONU-Habitat demande également aux missions permanentes et aux observateurs auprès d'ONU-Habitat à Nairobi et auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York de s'inscrire en ligne et de bien vouloir, en outre, pour faciliter l'organisation de la session, communiquer les noms des membres de leurs délégations respectives dès que possible, avant le 27 mars 2020, au Secrétaire des organes directeurs d'ONU-Habitat, M. Chris Mensah (Téléphone : 254 20 7625221, méls : chris.mensah@un.org et unhabitat-sgb@un.org).

18. Des renseignements supplémentaires seront affichés sur le site d'ONU-Habitat à l'adresse <https://unhabitat.org/governance/executive-board>. Toute question concernant la première session du Conseil exécutif doit être adressée à :

Mr. Chris Mensah
Secretary to the Governing Bodies
United Nations Human Settlements Programme (UN-Habitat)
P.O. Box 30030, 00100, Nairobi, Kenya
E-mail: chris.mensah@un.org and unhabitat-sgb@un.org
Telephone: +254 20 762 5521/3216; mobile: +254 732689199

Annexe I

Ordre du jour provisoire proposé pour la première session de 2020 du Conseil exécutif d'ONU-Habitat*

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la première session de 2020 ;
 - b) Adoption du rapport du Conseil exécutif sur les travaux de la reprise de sa première session ;
 - c) Rapports des groupes de travail spéciaux du Conseil exécutif.
3. Questions financières, budgétaires et administratives.
4. État d'avancement et examen du projet de programme de travail annuel du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et du projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2021.
5. Rapports sur la mise en œuvre des plans stratégiques d'ONU-Habitat :
 - a) Réception du rapport annuel 2019 sur le plan stratégique pour la période 2014–2019 ;
 - b) Mise à jour concernant le rapport final sur le plan stratégique pour la période 2014–2019 et le rapport d'évaluation initiale du plan stratégique ;
 - c) Mise en œuvre du plan stratégique pour 2020–2023 :
 - i) Cadre de responsabilisation ;
 - ii) Plan de financement ;
 - iii) Politique de gestion axée sur les résultats ;
 - iv) Cadre de résultats ;
 - v) Stratégie de partenariat, y compris la collaboration d'ONU-Habitat avec le secteur privé et les partenaires non gouvernementaux ;
 - vi) Stratégie de communication d'impact ;
 - vii) Stratégie de mobilisation des ressources et examen des mises de fonds.
6. État de l'application des résolutions et des décisions adoptées par l'Assemblée d'ONU-Habitat à sa première session.
7. Activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat.
8. Mesures prises par ONU-Habitat pour renforcer la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et contre le harcèlement sexuel au travail.
9. Mesures prises par ONU-Habitat pour remédier aux déséquilibres géographiques et entre les sexes dans la composition de son personnel.
10. Mise en œuvre par ONU-Habitat de la réforme du système de développement et de la gestion des Nations Unies.
11. Élection du Bureau du Conseil exécutif.
12. Ordre du jour provisoire de la deuxième session du Conseil exécutif en 2020.
13. Questions diverses.
14. Clôture de la session.

* L'ordre du jour provisoire a été adopté par le Conseil exécutif au paragraphe 7 de sa décision 2019/4 et comprend les modifications recommandées par le Bureau du Conseil exécutif à sa réunion du 14 janvier 2020.

Annexe II

Liste provisoire des documents dont sera saisi le Conseil exécutif à sa première session de 2020

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Cote des documents</i>	<i>Titre des documents</i>
1		Notification de la Directrice exécutive
2 a)	HSP/EB.2020/1	Ordre du jour provisoire
2 a)	HSP/EB.2020/1/Add.1	Ordre du jour provisoire annoté
2 a)	HSP/EB.2020/INF/1	List of documents
2 b)	HSP/EB.1/12	Rapport du Conseil exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains sur les travaux de la reprise de sa première session
2 b)	HSP/EB.1/11	Décisions adoptées par le Conseil exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains à la reprise de sa première session
3	HSP/EB.2020/2	Rapport de la Directrice exécutive intitulé « Mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020–2023 : situation financière d'ONU-Habitat au 31 décembre 2019 »
3	HSP/EB.2020/2/Add.1	Mise à jour sur la restructuration en cours d'ONU-Habitat
3	HSP/EB.2020/3	Les effectifs du Programme des Nations Unies pour les établissements humains au 31 décembre 2019
4	HSP/EB.2020/4	Rapport de la Directrice exécutive sur le projet de programme de travail annuel du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et le projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2021
4	HSP/EB.2020/INF/2	Report of the Executive Director on follow-up to the recommendations of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions on the work programme and budget for 2020
5	HSP/EB.2020/5	Rapport de la Directrice exécutive sur la mise à jour du rapport final du cycle intégral du plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2014–2019, y compris sur le rapport d'évaluation initiale
5	HSP/EB.2020/INF/3	Annual report for 2019 on the implementation of the strategic plan for the period 2014–2019
5	HSP/EB.2020/6	Rapport de la Directrice exécutive intitulé « Progrès de la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020–2023 : révision du cadre de responsabilisation »
5	HSP/EB.2020/INF/4	United Nations Human Settlements Programme accountability framework 2015
5	HSP/EB.2020/7	Rapport de la Directrice exécutive intitulé « Progrès de la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020–2023 : projet de plan de financement »
5	HSP/EB.2020/8	Rapport de la Directrice exécutive intitulé « Progrès de la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020–2023 : projet de politique de gestion axée sur les résultats »
5	HSP/EB.2020/9	Rapport d'activité de la Directrice exécutive sur la mise en œuvre du plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2020–2023 : projet de cadre des résultats

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Cote des documents</i>	<i>Titre des documents</i>
5	HSP/EB.2020/10	Rapport de la Directrice exécutive intitulé « Progrès de la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020–2023 : projet de stratégie de partenariat »
5	HSP/EB.2020/11	Rapport de la Directrice exécutive intitulé « Progrès de la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020–2023 : projet de stratégie de communication d'impact »
5	HSP/EB.2020/12	Rapport de la Directrice exécutive intitulé « Progrès de la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020–2023 : projet de stratégie de mobilisation des ressources »
6	HSP/EB.2020/13	Rapport de la Directrice exécutive sur les progrès de l'application des résolutions et des décisions adoptées par l'Assemblée d'ONU-Habitat à sa première session
6	HSP/EB.2020/13/Add.1	Projet de stratégie de renforcement des capacités aux fins de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et du Nouveau Programme pour les villes
6	HSP/EB.2020/13/Add.2	Note conceptuelle sur la mise en œuvre d'un processus d'examen des lignes directrices pour des villes et des établissements humains plus sûrs à l'échelle du système des Nations Unies
7	HSP/EB.2020/14	Rapport de la Directrice exécutive intitulé « Activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat : le Réseau mondial d'outils fonciers, l'Alliance mondiale des partenariats d'entreprises de distribution d'eau et le programme de pays du Mozambique »
8	HSP/EB.2020/15	Rapport sur les mesures prises par ONU-Habitat pour renforcer la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et contre le harcèlement sexuel au travail
9	HSP/EB.2020/3 <i>(Comme pour le point 3 de l'ordre du jour)</i>	Les effectifs du Programme des Nations Unies pour les établissements humains au 31 décembre 2019
10	HSP/EB.2020/16	Rapport de la Directrice exécutive sur la mise en œuvre par ONU-Habitat de la réforme du système de développement et de la gestion des Nations Unies
10	HSP/EB.2020/16/Add.1	Rapport sur l'harmonisation entre l'examen politique quadriennal complet des activités opérationnelles et les cycles de planification d'ONU-Habitat
12	HSP/EB.2020/17	Ordre du jour provisoire de la deuxième session de 2020 du Conseil exécutif

Annexe III

Proposition d'organisation des travaux et de calendrier pour la première session de 2020 du Conseil exécutif, 31 mars–2 avril 2020

<i>Jour/date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Intitulé</i>
Mardi 31 mars 2020	Matin	1 2	Ouverture de la session. Questions d'organisation : a) Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la première session de 2020 ; b) Adoption du rapport du Conseil exécutif sur les travaux de la reprise de sa première session ; c) Rapports des groupes de travail spéciaux du Conseil exécutif.
		3	Questions financières, budgétaires et administratives
	Après-midi	5	État d'avancement et examen du projet de programme de travail annuel du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et du projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour les établissements humains pour 2021. Rapports sur la mise en œuvre des plans stratégiques d'ONU-Habitat : a) Réception du rapport annuel 2019 sur le plan stratégique pour la période 2014–2019 ; b) Mise à jour concernant le rapport final sur le plan stratégique pour la période 2014–2019 et le rapport d'évaluation initiale du plan stratégique ; c) Mise en œuvre du plan stratégique pour 2020–2023 : i) Cadre de responsabilisation ; ii) Plan de financement ; iii) Politique de gestion axée sur les résultats ; iv) Cadre de résultats ; v) Stratégie de partenariat, y compris la collaboration d'ONU-Habitat avec le secteur privé et les partenaires non gouvernementaux ; vi) Stratégie de communication d'impact ; vii) Stratégie de mobilisation des ressources et examen des mises de fonds.
	Matin		Consultations informelles sur les projets de décision qui seront adoptés par le Conseil exécutif à sa première session de 2020.
	Après-midi		Consultations informelles sur les projets de décision qui seront adoptés par le Conseil exécutif à sa première session de 2020.
Jeudi 2 avril 2020	Matin	6	État de l'application des résolutions et des décisions adoptées par l'Assemblée d'ONU-Habitat à sa première session.
		7	Activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat.

<i>Jour/date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Intitulé</i>
	Après-midi	8	Mesures prises par ONU-Habitat pour renforcer la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et contre le harcèlement sexuel au travail.
		9	Mesures prises par ONU-Habitat pour remédier aux déséquilibres géographiques et entre les sexes dans la composition de son personnel.
		10	Mise en œuvre par ONU-Habitat de la réforme du système de développement et de la gestion des Nations Unies.
		11	Élection du Bureau du Conseil exécutif.
		12	Ordre du jour provisoire de la deuxième session du Conseil exécutif en 2020.
		13	Questions diverses.
		14	Clôture de la session.

Annexe IV

Répartition géographique des membres du Bureau et composition du Conseil exécutif

A. Bureau

<i>Année</i>	<i>Session du Conseil exécutif</i>	<i>Président</i>	<i>Vice-Présidents</i>	<i>Rapporteur</i>
2019	Première	États d'Europe occidentale et autres États (États-Unis d'Amérique)	États d'Amérique latine et des Caraïbes (Argentine) États d'Asie-Pacifique (Chine) États d'Europe orientale (Fédération de Russie)	États d'Afrique (Malawi)
2020	Deuxième	États d'Asie-Pacifique	États d'Afrique États d'Amérique latine et des Caraïbes	États d'Europe orientale

B. Composition du Conseil exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains à compter du 31 mai 2019 (36 membres)

États d'Afrique Angola (2019) Cameroun (2019) Égypte (2019) Éthiopie (2019) Kenya (2019) Malawi (2019) Maroc (2019) Nigéria (2019) République démocratique du Congo (2019) Sénégal (2019)	États d'Europe occidentale et autres États Allemagne (2019) Canada (2019) Espagne (2019) États-Unis d'Amérique (2019) France (2019) Portugal (2019) Suède (2019) Turquie (2019)
États d'Amérique latine et des Caraïbes Argentine (2019) Brésil (2019) Chili (2019) Costa Rica (2019) Mexique (2019) Uruguay (2019)	États d'Asie-Pacifique Chine (2019) Inde (2019) Indonésie (2019) Iran (République islamique d') (2019) Japon (2019) Pakistan (2019) République de Corée (2019) Sri Lanka (2019)
États d'Europe orientale Pologne (2019) Fédération de Russie (2019) Roumanie (2019) Serbie (2019)	